

LES VILLES D'ASBESTOS ET DE DANVILLE CONTINUERONT DE COLLABORER SANS SE REGROUPER

Asbestos, le 21 novembre 2019 – Il y a quelques mois, les villes d'Asbestos et de Danville annonçaient qu'elles évalueraient la possibilité de se regrouper à l'aide d'une étude d'opportunité réalisée par le Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH). Après s'être longuement penché sur les conclusions de cette étude préliminaire, le comité de travail réunissant les conseils municipaux des deux municipalités a finalement tranché en faveur de collaborations intermunicipales, l'idée de regroupement n'étant pas retenue, pour l'instant.

Parmi les aspects ayant mené à cette décision, on peut noter qu'après avoir exploré plusieurs pistes de solutions, il est difficile à ce stade-ci d'établir un système de taxation harmonisé entre les deux municipalités en ce qui concerne les commerces et les industries. Les démarches des deux conseils ont alors plutôt évolué vers des ententes de collaborations.

« Lorsque nous avons annoncé que nous allions explorer la possibilité de regroupement, il était clair que les citoyens seraient impliqués dans le processus. Nous avons d'ailleurs tenu des rencontres d'information afin d'entendre leurs préoccupations et questions. Toutefois, nous avons aussi précisé qu'un référendum aurait lieu uniquement si les deux conseils municipaux jugeaient qu'un regroupement aurait été favorable. Comme ce n'est pas le cas, il n'y aura pas de vote », explique le maire de Danville, Michel Plourde.

Les villes d'Asbestos et de Danville continueront donc à collaborer étroitement, elles qui ont notamment des ententes concernant le traitement des eaux et la voirie et qui partagent également une ressource dans leur corporation de développement socioéconomique respective.

« L'étude réalisée et les réflexions entamées par le comité de travail auront permis de savoir quelles ententes intermunicipales sont possibles. Nous allons donc pouvoir analyser ces nouvelles pistes dans l'avenir afin de créer des collaborations optimales pour Asbestos et Danville », souligne le maire d'Asbestos, Hugues Grimard.

Étant donné que les travaux de réalisation de l'étude avec le MAMH n'ont pas mené à la décision d'un regroupement, l'étude ne pourra pas être complétée ni être rendue publique. Les citoyens ayant des interrogations sont toutefois invités à communiquer avec leur hôtel de ville respectif afin de s'adresser à une personne-ressource qui pourra les éclairer.

– 30 –

Source : Stéphanie Girard
Chargée de communication
Ville d'Asbestos
819 879-7171, poste 3230
communication@ville.asbestos.qc.ca

Josée Vendette
Directrice générale
Ville de Danville
819 839-2771 poste 23
direction@danville.ca